

**BURKINA FASO**

***Unité-Progrès-Justice***



**59<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE GENERALE DE  
L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)**

**Vienne, 14-18 septembre 2015**

**DECLARATION Du Pr Jean Noël PODA,  
MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE  
L'INNOVATION DU BURKINA FASO**

**14 septembre 2015**

**Vérifier au prononcé**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,**

**Monsieur le Directeur général,**

**Distingués Délégués,**

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais, à la suite des orateurs qui m'ont précédé, vous adresser, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres membres du bureau, mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de notre session. Votre expérience et vos qualités personnelles constituent des gages de succès pour nos délibérations.

Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour saluer Mr Yukiya Amano, Directeur Général de l'AIEA et le féliciter pour l'excellent travail accompli au cours de l'année écoulée.

Mes félicitations vont également au nouveau Directeur général adjoint du département de la coopération technique, Monsieur Dazhu Yang.

Qu'il me soit également permis de féliciter les Etats nouvellement admis à l'Agence.

**Monsieur le Président,**

La présente session de la conférence générale se tient dans un contexte international difficile, marqué par des menaces à la paix et à la sécurité internationale. Elle se tient également à un moment où la communauté internationale se prépare à adopter un nouvel agenda de développement pour l'après 2015.

Mon pays ne doute pas du rôle que l'Agence pourra jouer dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable, à travers la science et la technologie nucléaires

Cette session nous offre l'opportunité de passer en revue les progrès réalisés par l'AIEA dans les différents domaines relevant de ses compétences statutaires et envisager les perspectives de leur renforcement. A cet effet, le Burkina Faso réitère son attachement à l'équilibre entre les trois piliers de l'Agence que sont

la promotion des utilisations pacifiques, la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi que les garanties.

Aussi, mon pays souligne-t-il l'importance du Programme Cadre National 2012-2016, en tant qu'instrument visant l'approfondissement de la coopération technique entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'Agence. Ce Programme Cadre National, à l'instar du précédent, a mis l'accent sur la promotion des utilisations pacifiques de l'atome ainsi que les mesures de sûreté et sécurité y relatives, dans les domaines de l'agriculture, de la santé, des ressources en eau, de l'énergie. Mon pays peut se féliciter des retombées positives de cette coopération, qui s'inscrit dans les priorités de développement, telles que contenues dans sa Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable.

### **Monsieur le Président,**

Dans le domaine de la santé, le Burkina Faso salue particulièrement l'assistance technique de l'Agence qui lui a permis d'élaborer un Programme national de lutte contre le cancer. Pour sa mise en œuvre, il a entrepris, avec l'appui technique de l'AIEA, la construction et l'équipement de son premier centre de cancérologie et formé, sur fonds propres, deux radiothérapeutes et deux physiciens médicaux. Le personnel formé contribue, pour le moment, au renforcement du service de médecine nucléaire qui fonctionne sans discontinuité depuis 2012. Ce service reçoit des patients des pays voisins pour différents examens de scintigraphie myocardique, osseuse ou rénale. C'est l'occasion pour moi de souligner la bonne collaboration tripartite entre l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), les facultés de médecine des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et l'AIEA. En effet, ce partenariat fructueux a permis d'élaborer le curriculum du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de médecine nucléaire. Cette formation, basée à Dakar, au Sénégal, contribuera à résoudre le problème de reconnaissance, au niveau régional, des diplômés des médecins nucléaires formés avec l'appui financier de l'AIEA.

Dans le domaine agricole, le Burkina Faso compte élargir la gamme d'utilisation de la technique de l'insecte stérile à la lutte contre les ravageurs des cultures et, plus particulièrement, celle de la mouche des mangues. Aussi, a-t-il, plus que jamais besoin de l'assistance technique et financier de l'Agence,

pour mieux tirer profit des infrastructures et équipements acquis dans le cadre de la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase. Par ailleurs, l'utilisation des techniques isotopiques et nucléaires a permis d'obtenir des avancées significatives dans l'amélioration de la productivité des petits ruminants.

Toujours dans le cadre de la coopération technique, le Burkina Faso salue l'adoption du projet de gestion intégrée et durable des systèmes aquifères partagés et des bassins de la région du Sahel. La mise en œuvre de ce projet, dont l'objectif est de favoriser la gestion rationnelle et durable des ressources en eaux souterraines, permettra aux pays de la région du Sahel de bénéficier de l'apport de l'hydrologie isotopique dans la résolution des questions de développement.

**Monsieur le Président,**

Les questions énergétiques constituent une problématique majeure pour les pays en développement, particulièrement l'Afrique. C'est pourquoi, le Burkina Faso considère que le développement de l'électronucléaire pourrait constituer une alternative pour pallier aux problèmes énergiques et aux changements climatiques. Aussi, a-t-il apprécié la tenue, au mois de juillet 2015, au Niger de la première réunion du Groupe Ouest Africain pour l'Electronucléaire Intégré Régional. Une des recommandations fortes de cette rencontre, porte sur la perspective de construire une centrale nucléaire communautaire sous l'égide de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso a mis un point d'honneur au renforcement de sa structure de réglementation en faisant en sorte que les mesures de radioprotection et de sûreté nucléaire suivent le rythme de l'installation des technologies utilisant les rayonnements ionisants.

Ainsi, l'Autorité nationale de Radioprotection et de Sûreté nucléaire du Burkina Faso a bénéficié de soutiens multiformes de l'Agence qui ont permis de (i) renforcer le cadre législatif et réglementaire en matière de sûreté nucléaire et radiologique basé sur les normes de sûreté de l'AIEA ; (ii) renforcer les compétences du staff technique à travers la participation aux cours et ateliers de

formation.; (iii) réviser et mettre en œuvre son Plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire assorti d'un plan d'action conjoint pour la sécurité des évènements à caractère majeur.

**Monsieur le Président,**

Le terrorisme nucléaire devient de nos jours, une question préoccupante, dont tous les Etats sont désormais pleinement conscients. L'Afrique n'y échappe pas, en particulier dans sa région sahélienne. Il est plus qu'urgent de tout mettre en œuvre pour prévenir l'accès et l'usage de sources radioactives par les groupes terroristes. Mon pays lance ici un appel pour soutenir les efforts des Etats de la région en la matière.

A ce titre, le Burkina Faso se réjouit de l'avancée significative vers une entrée en vigueur de l'Amendement à la convention sur la protection physique des matières nucléaires, après sa ratification récente par l'Italie, les Etats Unis d'Amérique et la Turquie. Il devrait être ratifié par quatorze autres pays pour pouvoir entrer en vigueur. . Pour sa part, le Burkina Faso l'a ratifié le 02 mai 2014, preuve de son engagement à lutter contre toutes les formes du terrorisme nucléaire. C'est pourquoi, il souhaiterait que cette protection physique s'adresse également aux sources radioactives de catégorie I et II, tel que le recommande le code de conduite.

**Monsieur le Président,**

Au regard de la qualité de sa coopération avec l'Agence, le Burkina Faso voudrait marquer sa satisfaction au personnel, et réitérer sa gratitude au Directeur Général, M. Yukiya Amano, pour l'assistance technique dont il bénéficie. Dans le même ordre d'idée, le Burkina Faso se réjouit du soutien technique et financier que l'Agence offre à l'AFRA (Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la Recherche, le Développement et la Formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaire). Il invite par ailleurs, l'Agence et la Communauté internationale à apporter des appuis conséquents à la Commission Africaine de l'Energie atomique qui a été mise en place, suite à l'entrée en vigueur de Traité de Pelindaba qui fait de l'Afrique une zone exempte d'arme nucléaire. Ma délégation reste convaincue que l'établissement d'un partenariat fructueux entre l'AFRA et la Commission

Africaine de l'Energie atomique (AFCONE) serait un atout pour la promotion de l'utilisation pacifique des technologies nucléaires pour le développement du continent africain.

**.Monsieur le Président, Distingués délégués,**

Au Burkina Faso, la tenue le 11 octobre prochain, des élections législatives et présidentielles, mettra un terme à la Transition politique issue de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. En dépit de cette situation, mon pays est conscient de l'engagement des Etats membres à s'acquitter de leurs obligations financières vis-à-vis de l'Agence afin de permettre à celle-ci d'exécuter pleinement son mandat. Aussi, le Gouvernement du Burkina Faso s'engage-t-il à verser au Fonds de coopération technique, sa contribution au titre de l'exercice budgétaire 2016.

Pour terminer, il émet le vœu que les conclusions auxquelles parviendra la 59<sup>ème</sup> session, lui permettront d'assumer avec plus de succès son rôle primordial dans la recherche et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

**Je vous remercie.**